



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis?q=idweb:24-8691>

Département(s) de publication : 03

Annonce n° 24-8691

Travaux

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : VILLE DE CUSSET

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 21030095000016

Ville : CUSSET

Code postal : 03306

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 03

Section 2 - Communication

Lien vers le profil d'acheteur : <https://vichy-communaute.achatpublic.com>

Identifiant interne de la consultation : 2024-1 AC BC voirie

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Guillermin

Adresse mail du contact : N.guillermin@vichy-communaute.fr

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** Liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les plus importants (montant, époque, lieu d'exécution, s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés à bonne fin) Description de l'équipement technique, des mesures employées par l'opérateur économique pour s'assurer de la qualité et des moyens d'étude et de recherche de son entreprise Indication des titres d'études et professionnels de l'opérateur économique et/ou des cadres de l'entreprise, et notamment des responsables de prestation de services ou de conduite des travaux de même nature que celle du contrat

- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve** : Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : Description de l'équipement technique, des mesures employées par l'opérateur économique pour s'assurer de la qualité et des moyens d'étude et de recherche de son entreprise

Technique d'achat : Accord-cadre

Date et heure limite de réception des plis : 21/02/2024 à 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Identification des catégories d'acheteurs intervenant (si accord-cadre) : Travaux de voirie

Critères d'attribution : 1-Valeur technique appréciée au vu du mémoire technique : 60.0 % 2-Prix des prestations : 40.0 %

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : ACCORD CADRE A BONS DE COMMANDRE TRAVAUX DE VOIRIE

Code CPV principal - Descripteur principal : 45233141

Type de marché : Travaux

Lieu principal d'exécution du marché : Cusset

Durée du marché (en mois) : 12

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Oui

Section 5 - Lots

- **Description du lot** : Lot 01 : rénovation de chaussées et trottoirs

Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal : 45233141

Lieu d'exécution du lot : Cusset

- **Description du lot** : Lot 02 : aménagements urbains

Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal : 45233141

Lieu d'exécution du lot : Cusset

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires : Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes :
 - Référé pré-contractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. - Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L. 551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. - Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme (le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat). - Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 25/01/2024